

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : DOMAINES
DE COMPETENCES
PAR THEMES

Sous matière :
POLITIQUE DE LA
VILLE-HABITAT-
LOGEMENT

OBJET :
OPERATION
"CŒUR DE
VILLE"
N° 2024-09 -
AIDE A
L'IMPLAN-
TATION
COMMER-
CIALE AU
PROFIT DE
MONSIEUR
DANTAN «LA
LIBRAIRIE
BOUCHERIE»

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 01 OCTOBRE
2024

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 01 OCTOBRE
2024

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 10 OCT. 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-223
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du lundi 7 octobre 2024
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène
GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis
BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA,
Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Zohra KUFEL, Christian
WINTERHALTER, IMEDJADJ Nadia,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Régine SURRE donne pouvoir à Jacqueline RATABOUIL,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne
GUILHEM,
Agnès SOULIER donne pouvoir à François DEMANGEOT,
Bruno PERLES donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Hélène GIRAL,

Absents : Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Gérard
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD,

Secrétaire : Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place d'une aide à l'implantation commerciale qui a pour vocation d'encourager l'installation et la reprise des commerces en cœur de ville (secteur rue Gambetta, Place de Verdun et rue du 11 novembre).

Les modalités d'attribution de cette aide ont été définies sur la base de critères établis dans le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale (aide aux loyers).

A ce jour, ce sont 21 commerces qui ont bénéficié de cette aide depuis le début de l'opération, soit un montant global de 45 916.00 Euros (montant arrêté au 31 aout 2024).

Monsieur le Maire indique que le comité de sélection s'est réuni les 16 septembre 2024 et le 25 septembre 2024 pour examiner la demande d'aide déposée par Monsieur DANTAN David, représentant la société «Librairie La Boucherie », pour la création d'un commerce dans des locaux situés au « 42 Place de Verdun ». Le montant du loyer mensuel s'élève à 500 Euros hors charges.

Le dossier de demande d'aide examiné répondant aux critères d'attribution définis, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution d'une aide mensuelle de 250.00 Euros au profit de Monsieur DANTAN David,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire communal, Habitat, Travaux et Enseignement supérieur en date du 03 octobre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE l'attribution d'une aide mensuelle de 250.00 Euros au profit de Monsieur DANTAN David, représentant la société « La Librairie Boucherie», à compter du 1^{er} novembre 2024, pendant 18 mois.

PRECISE que ces dépenses seront inscrites au budget de la commune, article 65742.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.



Castelnaudary, le 07 octobre 2024

Le Maire,

Maugard
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le 10 OCT. 2024

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le 09 OCT. 2024

Par publication le : 10 OCT. 2024

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nayral
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le 10 OCT. 2024

ID : 011-211100763-20241007-DB2024223-DE

